

Les causes défendues au concours des plaidoiries

Douze lycéennes et lycéens de quatre établissements ont participé au concours de plaidoyers organisé ce jeudi 27 mars à [Saint-Lô](#), par la Ligue des droits de l'homme.

L'événement

Avant de monter sur scène, l'appréhension. Et puis, portés par les causes qui leur tiennent à cœur, motivés par l'envie de défendre les droits de l'Homme, les lycéennes et les lycéens qui participent au concours de plaidoyers organisé par la ligue des droits de l'Homme, oublient presque le public et le trac. Ce jeudi 27 mars à la salle Allende de Saint-Lô, les jeunes étaient douze, venus de quatre lycées différents, à prendre la parole pour dénoncer des injustices.

L'excision des femmes en [Inde](#)

« **Une stérilisation contre un électroménager, ça vous tente ?** » C'est le titre choisi par Amandine Catherine, 16 ans et élève au lycée Sivard-de-Beaulieu, à [Carentan-les-Marais](#), pour parler d'un sujet qu'elle a découvert dans les manuels scolaires : l'excision des femmes en [Inde](#).

« **C'est quelque chose qui est assez peu connu et qui m'a beaucoup choquée. J'avais envie de faire entendre la voix de ces femmes et de faire comprendre aux gens que ce n'est pas acceptable** », commente la lycéenne. C'est grâce au fond, mais aussi à la forme très originale de sa plaidoirie qui a su utiliser les silences, que l'élève a remporté le concours.

Avec l'affaire Pélicot et l'inscription de l'IVG (interruption volontaire de grossesse) dans la Constitution, plusieurs plaidoiries ont évoqué les droits des femmes à disposer de leurs corps. D'autres se sont intéressées à la fast-fashion, à l'huile de palme, aux inégalités d'accès à la santé aux [Etats-Unis](#). Ylan Rauch, en première au lycée Leverrier à [Saint-Lô](#), s'est penché sur le sort des opposants en [Russie](#) avec son texte « **Le droit d'avoir des droits** », qui lui a permis de monter sur la deuxième marche du podium.

Elisa Angot et Maëlys Langlois, toutes deux filles d'agriculteurs et élèves au lycée de Saint-Lô Thère. ont eu envie de défendre une cause proche de la vie dans la Manche : la leur et celles

...ère, est la seule à obtenir une place parmi les finalistes du concours de toutes les femmes qui tentent de se faire une place dans le monde agricole.

Pourquoi rencontrent-elles encore des freins à l'installation ? Pourquoi sont-elles moins bien rémunérées que leurs homologues masculins ? « **On a réfléchi et comme on est du milieu alors on s'est dit pourquoi pas parler de ce sujet-là, qu'on connaît bien** », commentent les deux jeunes femmes, qui ont obtenu la troisième place du concours.

La finale départementale aura lieu le samedi 7 juin, à 14 h à Saint-Sauveur-Villages.

Marielle BASTIDE



Amandine Catherine (deuxième en partant de la gauche) a remporté le concours des plaidoiries organisé ce jeudi 27 mars à Saint-Lô. Ouest France